

Numéro	Destination	Superficie Long/larg	Collectivité bénéficiaire
1	Emplacement de la future déchetterie intercommunale	8 510 m <sup>2</sup>	Communauté de Communes
2	Extension du site d'équipements sportifs et culturels	44 819 m <sup>2</sup>	Commune
3	Équipements collectifs	23 670 m <sup>2</sup>	Commune
4	Réalisation d'une station d'épuration pour la ZAC (taguage)	41 935 m <sup>2</sup>	Commune
5	Création d'une nouvelle voie	2 166 m <sup>2</sup>	Commune
6	Aménagement d'une piste cyclable	1 875 m / 5 m	Commune
7	Aménagement d'une piste cyclable	2 047 m <sup>2</sup>	Commune
8	Création d'un giratoire sur la RD 14	3 855 m <sup>2</sup>	Conseil Général
9	Création d'une voie	22 681 m <sup>2</sup>	Commune
10	Cheminement piétons et passage réseau	70 m / 5 m	Commune
11	Aménagement carrefour lycée Pétré C.M.P	9 514 m <sup>2</sup>	Conseil Général
12	Élargissement voie	9 890m <sup>2</sup>	Conseil Général
13	Voie à créer	1 383 m <sup>2</sup>	Commune

Le zonage :

- UA Nom de zone
- Limite de zone
- 1 Emplacement réservé
- 2 Espace boisé classé
- 3 Zone non aedificandi
- 4 Entité archéologique
- 5 Marge de recul
- 6 Zone inondable
- 7 Zone humide

Éléments du patrimoine à conserver (L123-1.7° du CU) :

- Cheminement
- Bois
- Hale
- Patrimoine bâti
- Bande enherbée
- x Bâti récent non cadastré
- Voie nouvelle non cadastrée

